



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E19999

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2023

ÉDITÉ LE 05/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1996
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/12/2019
Capital : 3 812

Raison sociale : CARLOT & FRERES CEF
Sigle : C.E.F
8 RUE LOUIS FOURNIER
77100 MEAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 405 040 577 R.C.S

Téléphone : 01 60 25 48 82
Portable : Fax : 01 60 25 48 82

Siret : 405 040 577 00034

Site Internet : www.carlotetfrerespeinture.com
E-mail : carlot-et-freres@orange.fr

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2105234

Assurance Responsabilité Travaux :
SWISSLIFE AB 011104587

Responsabilité légale :
CARLOT ALEXANDRE GUILLAUME PRÉSIDENT / CARLOT STEPHANIE VIRGINIE
DIRECTRICE GENERALE

Assurance Responsabilité Civile :
SWISSLIFE AB 011104586

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 7 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	20/07/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.